



LE POLITIQUE,

JOURNAL DE LIÈGE.

On s'abonne au bureau du journal, rue du Pot-d'Or, et chez MM. les directeurs des postes. — Le prix de l'abonnement est de 11 francs pour Liège, et 13 francs pour les autres villes du royaume. — Un Numéro séparé se vend 16 centimes. — Les abonnements commencent à toutes les époques. — Les lettres et envois d'argent doivent être affranchis. — Le journal est remis aux abonnés qui habitent Liège moyennant une faible rétribution payable au porteur. — AVIS ET ANNONCES : Le prix de la ligne d'insertion est de 20 centimes.

FRANCE. — PARIS, LE 10 SEPTEMBRE.

La première revue, dite revue d'honneur, a été passée avant-hier à Compiègne; elle a été très brillante. Il était temps que le beau temps revint, car beaucoup de soldats tombaient malades.

Le duc et la duchesse d'Orléans sont partis hier matin pour Saint-Quentin, où la plus brillante réception leur est préparée.

Le prince de Joinville a quitté Gibraltar le 18 août, mais non pas pour gagner directement la haute-mer, comme l'avaient dit les journaux espagnols. Il s'est rendu à Tanger, où le vaisseau l'Hercule, à bord duquel le prince est embarqué, a été accompagné par la frégate l'Iphigénie, la corvette la Favorite et les bricks le Cerf et le Sylphe.

Le 19, il y a eu à Tanger grande revue des troupes turques en l'honneur du prince. L'Hercule a dû appareiller le 21 pour Madère avec la Favorite; l'Iphigénie est retournée à Cadix; le Cerf sur un autre point de la côte d'Espagne. Le Sylphe était destiné à porter en France les dépêches du prince.

Le gouvernement a reçu une dépêche télégraphique annonçant l'embarquement du duc de Nemours.

Il est arrivé ce matin au ministère des affaires étrangères une dépêche télégraphique qu'on dit importante. On assure qu'elle apporte la nouvelle d'une défaite des christinos par les troupes carlistes. Cette dépêche a été communiquée immédiatement à M. le comte de Campuzzano, ambassadeur d'Espagne. (Corresp.)

Le général de Rigny vient d'être remis en activité; il est appelé au commandement du département de l'Ain.

On annonce que la reine Hortense est à toute extrémité. Rien n'a transpiré sur les communications qui ont pu être faites au sujet du prince Napoléon Louis au président du conseil, ainsi que par ce dernier au gouvernement de Thurgovie. Les journaux suisses s'accordent à croire que les gouvernements étrangers attendent la mort de la reine Hortense pour demander que son fils soit sommé de quitter le territoire helvétique.

La Gazette médicale de Paris dément le bruit qui s'était répandu sur l'invasion de la cholérite à Paris. L'état des hôpitaux est très satisfaisant, on n'a guère à y soigner que les maladies de la saison occasionnées par le changement de température.

Le nombre des décès cholériques à Marseille n'a été que de 19 dans la journée du 7 septembre.

On lit dans le *Sémaphore* de Marseille:

« Un bateau à vapeur vient d'arriver de Bone.

« D'après des on dit, dont je ne puis garantir l'exactitude, les négociations auraient été reprises, et cette fois un officier du bey se serait abouché avec le gouverneur, et les difficultés qui avaient fait rompre les négociations entamées par Busnach auraient été aplanies. Nous attendons avec impatience la confirmation de ces nouvelles. »

FEUILLETON.

INAUGURATION DU CHEMIN DE FER DE LOUVAIN.

Midi.

Au moment où l'Empereur faisait retentir de son nom l'Europe étonnée, on se pressait autour de lui, une couronne de lauriers à la main, pour ceindre ce front qui brûlait d'un feu martial. L'artillerie des Invalides saluait son retour des plaines fertiles de l'Italie, des montagnes escarpées du Nord. Le Carrousel prenait un air de fête, des guirlandes de fleurs brillaient à la façade du Louvre, le Panthéon semblait grandir sur ses pieds de marbre, le pinacle tremblait dans les mains de David et de Gros, le ciseau tourmentait la pierre monumentale, la renommée portait sur ses ailes d'or Napoléon et ses victoires, des bords de la Vistule aux pieds du Vésuve.

Tout cela passait et repassait sans cesse devant les yeux des rois tremblants, qui aiguisaient pour le lendemain les armes de la vengeance trempées dans le fiel de leur cœur. Partout le carnage et la destruction des chars brisés, l'éclat des obus, la tempête de la mitraille, partout la mort, partout un linceul noir tendu sur une rivière de sang.

Quelle différence entre le triomphe de l'industrie et la gloire du grand capitaine! Celle-ci ne s'imprime que sur les livres, la première se grave, se sculpte en traits de fer à la surface du globe, elle est impérissable comme la lumière qui nous éclaire, éternelle comme les glaciers du Mont Blanc. Il faut qu'une puissance indéfinie, insaisissable ébranle le grand édifice pour la briser.

L'industrie, regardée sous un aspect moral, assure le bien-être des peuples, prise sous sa forme matérielle, elle prodigue ses innombrables trésors aux nations civilisées et à celles qui s'avancent pour entrer dans la voie de la civilisation et façonner leur vieil instinct destructeur au socialisme évangélique.

De toutes les découvertes la plus précieuse est sans doute celle de la force de la vapeur: Richelieu faisait emprisonner comme fou celui qui osait lui en parler, Richelieu était jaloux, envieux, il ne pardonnait pas à un homme d'avoir scruté la nature plus profondément que lui. J'aurais voulu à midi pouvoir l'évoquer de la tombe et le traîner au chemin de fer. Qu'aurait-il dit en voyant ce géant à la croupe cendrée, aux pieds de fer et de flammes aux entrailles qui bouillonnent, au souffle d'éclaircie? Comme il serait devenu petit, lui, ce grand Richelieu, devant cette conception échappée au génie de Voltaire! et si l'avait vu s'élever sur la plaine, glisser comme la foudre, traînant avec lui des armées d'hommes, c'est alors qu'une fournaise se serait allumée dans sa tête et qu'il aurait cru, tremblant et superstitieux, que tous les démons se démenaient emprisonnés dans les flancs de ce monstre prodigieux.

A onze heures l'Anée Verte était encombrée, les banquettes des es-

Bulletin de la bourse de Paris du 11 septembre. — L'ouverture de la bourse avait fait pressentir un mouvement de hausse qui ne s'est pas réalisé.

Le 3 p. c., qui avait commencé aussi en hausse à 79 50, a fléchi à 79 40, mais il y avait beaucoup moins d'affaires sur cette valeur que samedi dernier.

Les actions industrielles ont toutes suivi aujourd'hui les variations du 5 p. c. et du 3 p. c. français; ouvertes presque toutes en hausse, elles ont fléchi lentement sur leurs cours d'ouverture.

L'actif espagnol était assez ferme à 21 3/4, mais peu d'opérations sur ces valeurs; on était sans aucune nouvelle d'Espagne.

AFFAIRES D'ESPAGNE

On écrit de Saragosse, le 5 septembre :

Don Carlos s'est replié sur Cantaviéja. Espartero et Oraa le suivent de près.

Un rapport du commandant d'armes de Caspe, porte que le 2 septembre, 3,000 hommes des troupes catalanes christinos ont fait lever le siège de Mora et celui de Ganderaz, après avoir passé l'Ebre à Tortosa et Cherta. La formidable position des carlistes à Arinas del Rey est tombée en leur pouvoir.

Quoi qu'il résulte de la dépêche télégraphique publiée avant hier soir par la *Charte*, que l'insurrection de Pampelune s'est terminée par une sorte de transaction entre les troupes fidèles à Christine et les rebelles, nous croyons devoir donner quelque renseignement que nous puisons dans une lettre écrite des portes de Pampelune sous la date du 5 septembre.

Bien que les nouvelles autorités de Pampelune s'opposent à l'émigration, en exigeant de ceux qui partent qu'ils laissent leurs femmes et leurs enfants dans la ville ou une garantie en argent, ces émigrations continuent plus que jamais; les négociants et bourgeois un peu aisés sont déjà tous partis pour la France; hier, nous avons vu passer une caravane de plus de 200 émigrants. La terreur augmente chaque jour. Hier, Lodosa, défendit par un pont forifié sur l'Ebre, a été assailli par six bataillons factieux. On ne connaît pas encore le résultat de cette attaque. Onze bataillons carlistes viennent de rentrer en Navarre, et il est à craindre qu'ils ne profitent des désordres de Pampelune pour tenter un coup de main contre cette place.

Une lettre de Madrid porte ce qui suit :

Toute l'argenterie et tous les bijoux appartenant aux couvens supprimés vont être apportés à Madrid et employés pour le service de l'état. Tout annonce que le gouvernement réussira à obtenir une avance de 120 millions de réaux par anticipation sur les recettes. M. Mendizabal avait conçu le premier plan de cette opération financière; quand il a quitté le ministère il était à la veille de la conclure.

Aux extraits de journaux et de correspondance de Madrid du 2, nous joindrons le passage suivant d'une lettre de la même date, non que nous ayons pleine confiance dans son contenu, mais parce qu'il est toujours bon de connaître les craintes et les espérances des partis :

taminets placés près de la station pliaient sous le poids des innombrables curieux; l'artillerie s'était postée presque aux bords du canal, quelques compagnies d'infanterie stationnaient aux portes qui communiquent à la grille du chemin de fer. La foule contemplait avec un grand plaisir les drapeaux tricolores qui flottaient sur les wagons, et les guirlandes de fleurs qui les paraient. Le soleil seul n'osait se montrer de crainte de n'obtenir ce jour-là ni un salut, ni un regard. Au moment où la clochette au timbre aigu et monotone fit vibrer l'air, on s'élança dans les wagons; le tonnerre de l'artillerie donna le signal de départ; on entendit le tic-tac du remorqueur et la vapeur qui s'échappait pour la première fois de l'intérieur de cette machine vierge. On suivait des yeux le convoi, parce que les wagons étaient coquets et endimanchés; ils avaient tous la double ceinture rouge, bien drapée, bien plissée comme s'ils avaient dû prendre part à la waltz des arbres qui s'effaçaient et semblaient s'ouvrir pour nous laisser passer.

De la porte de Lacken et de la chaussée de Scharbeck débouchait le contingent de curieux et d'admirateurs.

Le convoi s'arrêta à la station de Malines, où un échevin de la ville de Louvain attendait M. le ministre des travaux publics pour le complimenter. Les ministres présents, les dignitaires, les généraux et les magistrats formèrent un petit cercle. Toutes les troupes étaient sous les armes, les cavaliers s'efforçant de retenir leurs chevaux ardents, l'infanterie se rangeant en bataille, le canon retentissait au loin, les fanfares joyeuses et la grave Brabançonne faisait osciller l'air de leur douce harmonie. *N'osau pleuvoir.*

Il nous a été impossible de saisir le discours de M. l'échevin de Louvain, mais nous avons entendu toute la réponse de M. Nothomb, réponse qui a produit une vive et agréable sensation. Il a parlé des haïnes politiques éteintes, de la nécessité de l'industrie pour le bien-être de la nation, d'un nouveau pacte social établi par le chemin de fer entre toutes les villes du royaume. S'il a abandonné une partie de sa carrière politique, at-il dit, c'est pour se vouer corps et âme aux INTERETS MATÉRIELS, à la prospérité de la Belgique.

Voilà, selon nous, le langage digne d'un ministre des travaux publics, voilà une allocution qui produit plus d'effet sur la société moderne qu'une proclamation du grand consul.

On se remit en marche pour Louvain; nous sommes persuadés que les maisons et les cabanes étaient restées vides, que les ecclésiastiques, la bourgeoisie et les villageois s'étaient pressés pêle-mêle pour assister à ce spectacle nouveau. Nous avons vu des vieillards courbés, se redresser et regarder étonnés ces voitures sans chevaux qui défilaient pour la première fois devant eux. Les femmes croisaient leurs mains avec une certaine crispation qui trahissait tous les sentiments du cœur. Dans les prairies, les chevaux des lanciers morlaient le frein avec impatience, se cabraient et fuyaient épouvantés, mais les cavaliers habiles les poussaient en avant et l'éperon faisait flotter au vent leurs crinières, leurs

Madrid, 2 septembre.

La nomination du général Seoane comme président des cortès est un acte d'hostilité flagrante contre l'armée, dont les conséquences pourraient devenir funestes au corps législatif; les officiers de la garde qui ont renversé un ministère, pourraient, plus tard, dans une crise violente, dissoudre l'assemblée constituante. Toutefois, le ministère semble vouloir marcher dans la voie que lui ouvrent les cortès: Mazarredo a été destitué des fonctions de chef d'état-major d'Espartero; et Van Halen a été privé du commandement d'une des brigades de la garde.

La coterie Arguelles, qui en veut surtout au ministre Pizarro, travaille activement à ramener la réaction dont elle attend la réhabilitation de ses adeptes dans leurs fonctions ministérielles, c'est de ce club que sont parties la plupart des menaces ayant pour but d'intimider les capitalistes et de les détourner d'avancer au ministre des finances quelques sommes pour les besoins urgents.

Une autre faction qui a des ramifications très vastes, surtout en Estramadure et en Andalousie, a entrepris avec ardeur la tâche de la contre-révolution; elle se compose des hommes qui avaient tenté de traiter par l'intermédiaire du général Lahera avec Espartero.

La coterie Arguelles a pour elle, ou, du moins, elle se flatte d'avoir la majorité des cortès; l'ambassadeur d'Angleterre, les 4 premiers bataillons de la garde nationale, et presque tout le personnel du ministère des finances.

On procède ici comme à Barcelonne et dans d'autres villes, à la réélection des officiers de la garde nationale: les démagogues les plus violents sont presque partout élus: cependant les élections viennent de se terminer dans la compagnie à laquelle appartient Mendizabal, et il a échoué.

Le général Seoane est très souffrant.

HOLLANDE.

Le *Journal de la Haye* du 2 septembre a reproduit d'après le *Messenger des Pays-Bas*, des couplets dans lesquels le chaussonnier engage Guillaume à reprendre la Belgique comme un bien qui lui appartient. A ce propos le *Journal de la Haye* n'a pas manqué de répéter que les Nassau ont conservé un redoutable parti dans les provinces méridionales. L'*Arnhemse Courant* tire de ces couplets une conclusion toute contraire. « Les étrangers, dit-il, se convaincront facilement que le gouvernement belge est mieux affermi que le nôtre puisqu'il tolère sans danger des provocations séditieuses, tandis qu'en Hollande on a encore recouru à une loi exceptionnelle qui menace de 5 à 10 ans de réclusion quiconque aura tenté par des discours publics ou des écrits d'exciter à la révolte ou de dépopulariser le gouvernement.

Dans un de ses derniers n^{os} l'*Arnhemse Courant* exprimait le regret, qu'après 22 ans d'attente, la nation ne possédât pas encore un ordre judiciaire indépendant. Une feuille ministérielle s'est contentée de répondre que les ju-

naseaux étaient en feu, leurs jambes tremblaient, cependant on les ramenait bon gré mal gré aux bords de la route, pour les forcer à contempler ce rival puissant qui lui ne s'effraye de rien au monde.

En voyant les collines qui dominent Louvain, on se croirait transporté dans le nord de l'Italie, au milieu des jardins parfumés d'Asti.

On marchait doucement pour prolonger la jouissance des longues files de spectateurs qui bordaient la route aux approches de la ville; le convoi s'avancant majestueusement sur la crête élevait d'un long remblai, ressemblait à un régiment de lanciers qui venait prendre possession de la ville de Louvain, pour l'incorporer à la confédération des travailleurs qui s'agrandit de jour en jour, malgré les misérables invalides qui tiennent encore sur les remparts démantelés de la vieille citadelle du *statu quo*.

Enfin, nous arrivâmes sains, saufs et joyeux à la belle et majestueuse station de Louvain, mais nous ne pouvons pas dire avec le feuilletoniste exagéré des *Débats* nous n'étions pas encore partis, que nous étions arrivés.

Nous avons éprouvé une bien agréable sensation en voyant les campagnes riantes, les sillons bien compassés, la blonde parure des champs, la robe verte des prairies, les bosquets à l'ombrage énigmatique, les villages en fête, les villageois heureux.

Une tente pavoisée aux couleurs nationales occupée par une couronne, ou si vous aimez mieux, par un bouquet de jeunes et jolies filles attirait tous les regards. Nous avons osé pénétrer sous ce temple des grâces, nous avons vu voltiger les amours sur le teint fleuri des charmantes Louvanistes. Adieu, alors aux discours de M. le bougmestre et à la réponse de M. le ministre des travaux publics: Si le *Moniteur* ne nous rapporte pas les paroles qui ont été prononcées, nous accuserons toujours cette corbeille de jeunes filles, ce parfum d'ambrosie qui nous enivrait le cœur et nous faisait perdre la raison.

Le cortège défila par les remparts. Traversant la grande porte de la ville, nous avons vu bien des infortunés, accrochés aux barreaux des prisons, êtres malheureux, que la société et l'exemple peuvent réformer, et qui assistaient à cette fête, les larmes dans les yeux; mais bientôt viendra le jour où le travail sbritera les souffrances et où l'épée de la justice se rouillera dans le sanctuaire de Thémis; maintenant réjouissez-vous, faibles enfants, préparez vos âmes tourmentées aux bienfaits de la civilisation future; nous avons semé la peine, vous récolterez le bonheur.

Le port avait aussi déployé son luxe, tous les vaisseaux étaient pavoisés, la plus humble barquette s'était parée de sa petite banderolle tricolore. Les rues étaient drapées, pavoisées et fleuries, une rangée de petits arbres le bordait depuis le port jusqu'à l'hôtel de ville.

Nous commençons à entendre les cadences du crillon et nous ne nous étions plus si *quisimodo* avait une passion si prononcée pour tous les fans de la cloche-mère.

ges actuels étaient tous des hommes intègres et qu'elle défiait l'opposition de les faire mettre en jugement. L'*Arnhemse Courant* a répliqué que ce n'était pas aux journaux à faire exécuter la justice, et qu'il s'agissait de savoir si le gouvernement était fidèle à ses promesses.

L'*Arnhemse Courant* du 7 septembre contient un article remarquable sur la nécessité de réformer le plus tôt possible la loi fondamentale. S'il était vrai, dit-il entre autres, que le royaume des Pays-Bas subsistât encore, nous pourrions invoquer l'article 79 de cette loi pour faire considérer comme nuls tous les actes des états-généraux depuis 1830. Car l'article 79 exige les votes de la moitié des membres pour qu'une résolution soit valable. Cette clause n'a jamais été observée. Il y a donc urgence de réformer la constitution sur ce point comme sur une foule d'autres.

Le même journal examine les rapports des états généraux. Les finances de presque toutes les provinces sont dans une situation critique. Mais celles des deux Hollandes méritent la plus sérieuse attention. A Amsterdam un tiers de la population est entretenu par des annués. Il est de même à Rotterdam, qui en 1836 a expédié vers l'Allemagne pour 4 374 millions de florins moins qu'en 1835. Le commerce des grains, des pipes, des poteries, la navigation, etc. sont en souffrance. Ces provinces ne peuvent plus suffire à l'entretien des dignes qui en plusieurs endroits menacent ruine. Le public est d'autant plus mécontent de cet état de choses que le gouvernement ne paraît pas disposé à en atténuer les tristes effets. Pendant que la misère s'accroît dans les villes on emploie inutilement de fortes sommes à l'embellissement du pavillon Welgeleken, du bois de La Haye, et à des illuminations et des feux d'artifice.

Si l'état des dignes n'inspirent point de craintes, du moins conviendrait-il de restaurer les prisons d'Amsterdam et de Rotterdam.

BELGIQUE.

BRUXELLES, LE 12 SEPTEMBRE.

M. le gouverneur vient d'adresser aux administrations communales de son ressort une dépêche de M. le ministre des affaires étrangères sur la nécessité de faire légaliser les extraits mortuaires dont il doit être fait usage dans le royaume de Prusse.

En général, tout acte devant servir à l'étranger doit être soumis par l'intermédiaire du département des affaires étrangères au visa de la légation du pays dans lequel l'acte doit valoir.

On assure qu'il y a eu hier un mouvement de plus de 15,000 personnes dans les différentes directions du chemin de fer. Les convois sont forcés de marcher lentement sur Louvain jusqu'au moment où les terrains de remblais seront bien affermis.

Hier à midi, au moment du départ à Anvers du bateau à vapeur le *Soho* pour Londres, deux gendarmes, accompagnés d'un commissaire de police ont conduit à bord de ce navire, M. Froment, réfugié politique, poursuivi par le ministère de Louis Philippe. (Belge.)

Le nombre des effets volés, chez MM. Jos. et Ch. Van Hoegaerden, s'élève à 52.

On écrit de Gand, 11 septembre :

Il paraît que l'anniversaire des journées de septembre aussi bien que l'ouverture du chemin de fer seront célébrés à Gand avec beaucoup de solennité. Une souscription va être ouverte afin de couvrir les frais : 1° d'un service funèbre qu'on fera chanter à Saint-Michel en commémoration des braves morts pour la patrie ; 2° d'une distribution de pains aux indigents.

Indépendamment des fêtes ordinaires que la ville donne annuellement pour célébrer l'anniversaire de l'indépendance nationale, les musiques militaires qui seront ici en garni-

Nous l'avons salué ce monument si magnifique (l'Hôtel de Ville), dominé par six tourelles gracieuses, avec sa façade romantique, son escalier à double rangée, ses petites niches ciselées à neuf. Quel contraste avec la cathédrale à formes ovales, avec son dôme lastriqué comme le dos d'un crocodile!

La musique du 2me régiment salua notre arrivée. M. le bourgmestre recut le ministère au pied de l'escalier, nous fûmes introduits dans l'intérieur de l'hôtel, où il nous a fait les honneurs avec une courtoisie remarquable. L'harmonie lilliputienne de Louvain exécutait à ravir la Marseillaise, qui n'attend qu'un poète pour changer ses paroles de guerre et de révolte en paroles de paix et de travail. Tout le monde regardait avec surprise, ces petits bons hommes de dix à douze ans, embouchant des trombones plus hautes qu'eux, et presque cachés par leurs instruments et leurs cahiers de musique, c'était l'école du célèbre cor Spingler.

Nous avons remarqué une singulière mesure prise à l'entrée du bal, le commissaire qui recevait votre carte, la lacrait à l'instant, et si vous étiez obligé de sortir, il ne vous était plus permis de rentrer; un jeune danseur informé de cette circonstance, pour ne pas s'exposer à cet inconvénient; préféra remettre sa carte au commissaire, sans entrer; la chaleur qui régnait dans la salle du bal était si forte, qu'on fut obligé de casser à coup de canne, une partie des vitraux pour y donner de l'air.

Minuit.

Le ciel était pur et serein, la lune se montrait dans toute sa beauté, avec sa couronne d'étoiles; son disque était presque pourpre. Il nous fallait partir, le carillon nous annonçait minuit. Adieu à la danse, adieu aux plaisirs, adieu à Louvain.

Nous nous élançâmes dans les wagons à la lueur des flammes résineuses; les plus prévoyants se couvraient de leur manteau, les autres essayaient d'avoir leur place aux deux extrémités du wagon pour s'abriter contre le froid. Aux sons aigus de la trompette, les roues en feu du remorqueur commencèrent leur rotation et la houille enflammée répandit sa traînée lumineuse.

Nous étions assis à côté de Mad. N***, qui la migraine avait retenue tout le jour dans une chambre sans lui permettre de jouir de la fête. Elle nous pria avec sa belle voix argentine de lui donner quelques petits détails de notre soirée, chose que nous nous empressâmes de faire, en élevant un peu la voix pour nous faire comprendre malgré la rotation vive, rapide et monotone qui grondait sous nos pieds.

Nous avons d'abord visité, madame, la place du Peuple avec ses mille lumières diaphanes, les unes rouges, les autres jaunes, les autres vertes. La place était encombrée d'une foule compacte, qui bourdonnait comme un essaim d'abeilles. Au milieu de la place s'élevait un grand échafaudage carré, destiné à une musique nombreuse qui faisait bruir l'air des notes cadencées de la walse allemande, de la fraîche et riante galoppe, de la folle et bizarre contredanse. Au pied

son à cette époque donneront un concert à la place d'Armes; en outre l'autorité militaire se propose de tirer un feu d'artifice au Bassin; on nous en dit le plus grand bien, et si le temps est favorable, il durera environ deux heures.

Des grands préparatifs se font à l'hôtel du gouvernement provincial pour la réception de LL. MM. le Roi et la Reine.

Bruxelles, 42 septembre (trois heures.) — Bourse de la plus complète nullité, et chose qui étonnera, mais qui est rigoureusement vraie, l'absence de transactions est due au mauvais temps, qui, empêchant de communiquer par télégraphes avec Anvers, a anéanti le jeu sur l'actif espagnol, mobile qui réveille les esprits les plus entreprenants et encourage les timides. En valeurs nationales, il ne s'est rien fait de marquant, on a coté: Société Générale titres en nom fl. 79 1/2 P., certificats au porteur émission de Paris 1876; Société de Mutualité 1133 75 (113 3/8) et P.; Banque de Belgique 140 A; Actions réunies 102 P.; nouvel emprunt de la Banque Foncière 100 A.

Les chemins de fer français, venus en hausse de Paris, ont éprouvé l'effet de la stagnation générale, les Versailles rive droite seuls sont cotés 790.

Quant à l'actif espagnol, il y avait unanimité pour croire à sa marche ascendante à Anvers, sur la cote de Paris, mais on n'osait passer à livrer; le cours établi a été 18 7/8-45/16 A. 10 P. au comptant et à terme, primes à un mois 19 1/2 dont 1 papier. Un de nos grands spéculateurs définissait ainsi le mouvement de la bourse: affaires très recherchées, mais plus que rares, nous partageons son avis judicieux.

Le marché des huiles n'offre aucun changement depuis hier.

LIEGE, LE 13 SEPTEMBRE.

Le voyage du roi dans la Grande Bretagne et le séjour prolongé qu'il fait dans ce pays, sont attribués, par beaucoup de personnes, aux projets de mariage de la jeune reine d'Angleterre, avec un des neveux de notre souverain.

La recette du traitement curatif, découvert par M. Claes de Lembeq, pour la pleuro-pneumonie épidémique des bêtes à cornes, a été adressée par notre gouverneur aux commissaires de districts et administrations communales de la province de Liège.

C'est demain jeudi qu'aura lieu définitivement l'ouverture de l'année théâtrale.

On jouera la *Muette*, MM. Sylvain et Roger débiteront dans cette pièce, et Mmes. St. Ange et Josse Ernest y feront leur rentrée.

On dit que Mme. Moinet a fait faux bond à M. Sansse, sous le prétexte que ses avances ne lui étaient pas parvenues en tems utile.

La commission nommée pour examiner les projets de l'embranchement du Hainaut au chemin de fer, s'est prononcée en faveur du tracé de MM. Simons et de Ridder. Cette décision a été prise à une majorité de 7 voix contre 5. L'exécution de ce plan sera très favorable à l'arrondissement de Charleroy.

L'affluence a été si grande à Louvain pour l'inauguration du chemin de fer, qu'on ne se rappelle point d'avoir jamais vu autant de monde dans cette ville.

Le lendemain lundi, la foule n'était pas moins considérable, les principales rues étaient encombrées et la circulation était fort difficile.

Une rixe a eu lieu avant-hier soir, dans la rue Féronstrée, entre plusieurs artilleurs et un chasseur; ce dernier est entré à l'hôpital à la suite d'une blessure qu'il a reçue.

Le premier bataillon du 9me. de ligne dont nous avons annoncé hier le départ, quittera cette ville demain matin, ainsi que son état-major.

Les deux artilleurs prévenus de voies de fait envers le pompier Deschamps, ont été écroués hier à la prison militaire, et mis à la disposition de M. l'auditeur.

Un détachement de miliciens destinés au 3e. bataillon du 1er. de ligne, est arrivé aujourd'hui sous la conduite d'un lieutenant; l'état-major de ce régiment ainsi que la 4e. com-

de l'échafaudage, la danse était très animée. La belle et modeste villageoise avec son petit bonnet aux ailes de pigeon, sa taille svelte, tournoyait devant nous, la main droite appuyée sur l'épaule du danseur. La main gauche étreinte par une main amie. Nous nous souvenions alors des fêtes champêtres de la Grèce, de Caridon, de Damète, de la blonde Lucille aux yeux bleus, de la vive Glicère; de Pagacante Galatée. Danser sous la draperie du ciel, au milieu des zéphirs qui vous caressent, c'est bien plus agréable encore que de se trouver sous le dôme d'un palais, presque entassés les uns sur les autres, épiqués par la chaleur, et le regard qui n'ose pas s'arrêter sur la flamme fantastique du gaz.

Quelles douces rêveries pour le soldat qui pénètre au milieu de la foule, la monstache retroussée, l'air dégagé et martial, la joie sur le front rembruni dans les camps, s'efforçant de captiver un sourire qui fait battre violemment son cœur, comme si le temple de l'amour était le sanctuaire de la gloire! Heureux, mille fois heureux, si un bras de femme s'enlace à son bras, si la belle villageoise accepte une rasade de pétillante bière de Louvain. Que lui importe à lui, voué au Dieu de la guerre et de l'amour, le champagne qui enivre, le bouchon qui saute en l'air, la fumée qui s'échappe de dessous la feuille d'argent, la Louvain lui suffit, elle écumait aussi, pétillait dans le verre, l'illusion existe et le monde du trouper est un monde d'illusions. Il ramène sa conquête au milieu de la danse, fier et joyeux comme si les lauriers de la gloire ceignaient son front, cherche à se placer devant l'objet de tout son culte dans l'uniforme en avant deux, il presse sa taille dans le *chassez*, il est tout Werther dans la walse. Ensuite l'œil scrutateur rencontre à deux pas de là une figure qui boude, des lèvres qui se contractent, un doigt qui s'élève et semble menacer ce couple, et l'on reconnaît aisément dans ses traits à moitié bouleversés le fiancé désappointé de la belle *Contadina*.

Dans un angle de la place, une cinquantaine de jeunes gens faisaient retentir le chant magnétique de la Brabançonne. Le souvenir des journées brillantes de la révolution faisait battre tous les cœurs. Les quatre estamnets qui sont sur la place regorgeaient de monde; la vieille criarde et l'orgue monotone des savoyards expatriés ne pouvaient parvenir à se faire entendre.

Nous avons abandonné la place vers les 10 heures, pour assister à un nouveau spectacle, à de nouvelles fêtes. Nous avons eu de la peine à percer la foule pour arriver au débouché de la rue qui conduit à l'Hôtel de Ville. Qu'il nous soit encore permis ici de donner un petit coup sur les doigts de Jules Janin, qui prétend que le Flamand après un verre de bière, devient acariâtre, tapageur et insupportable. Nous avons rencontré sur notre chemin des bienheureux en goguette qui cherchaient le fidèle appui des murs, comme si la terre de Gaillie avait dansé devant eux. Tous ces hommes chantaient, riaient, déclamaient et criaient sans se livrer aux excès produits par les orgies des barrières Montmartre et

pagnie du 3e. bataillon détachés à Huy, arriveront le 30; le 2e. bataillon arrivera le 19.

L'escadron de 2e. chasseurs à cheval, dont nous avons annoncé la prochaine arrivée, sera en ville le 21.

Voici les noms des rues qui vont être éclairées à l'huile; par suite d'une décision du conseil communal, en date du 1er septembre :

1. La partie du faubourg Ste Warborge, à partir du point où l'éclairage actuel finit jusqu'au bureau de l'octroi. — 3 réverbères ou 7 becs.
2. La Vieille Voie de Tongres. — 3 réverbères ou 6 becs.
3. La ruelle du Péry. — 1 réverb. ou 2 becs.
4. Le Thier à Liège. — 3 réverb. ou 7 becs.
5. La ruelle du Haut Pré. — 1 réverb. ou 3 becs.
6. La ruelle Bas-Rhieux. — 1 réverb. ou 3 becs.
7. La rue du Calvaire. — 3 réverb. ou 6 becs.
8. La rue Marengo. — 3 réverb. ou 6 becs.
9. Chevaux Fosse. — 3 réverb. ou 7 becs.

La Société royale d'Horticulture de Liège a statué, dans sa séance générale du 4 juillet 1837, que l'exposition de fruits et de légumes, la première qui aura lieu dans cette ville, s'ouvrira le dimanche 15 octobre prochain, et se fermera trois jours après.

Ds concours seront ouverts :

- 1° Pour le fruit le mieux venu.
- 2° Pour le fruit le plus nouvellement introduit.
- 3° Pour la collection la plus nombreuse de fruits exposés.
- 4° Pour le légume le mieux venu.
- 5° Pour le légume le plus nouvellement introduit.
- 6° Pour la collection la plus nombreuse de légumes.

On a tout lieu de croire que MM. les sociétaires feront tous leurs efforts pour rendre cette exposition, vu sa grande utilité, aussi belle et aussi nombreuse que possible.

Le conseil communal n'a pu se constituer lundi. Une nouvelle convocation est faite pour jeudi, et ce corps pourra délibérer quel que soit le nombre de ses membres présents à cette séance, conformément à l'article 64 de la loi communale.

Le gouvernement vient d'approuver définitivement le plan des constructions pour le Conservatoire royal de musique. Cet arrêté sanctionne toutes les modifications qui ont été réclamées par l'autorité locale.

Six cent trente huit ports d'armes de chasse ont été délivrés dans la province de Liège jusqu'à la date de ce jour.

Séance publique du conseil communal de Liège, le 14 septembre courant, à 5 heures de relevée.

Nous apprenons que le grand prix royal de 12,000 francs donné aux courses qui viennent d'avoir lieu au Champs-de-Mars, à Paris, a été remporté par Franck appartenant à lord Seymour.

Les journaux anglais publient une fort longue lettre adressée par M. O'Connell au peuple irlandais sur le résultat des élections qui ont renouvelé la chambre des communes. C'est en quelque sorte le programme imposé par M. O'Connell pour la session prochaine à toutes les voix dont il est le maître absolu, c'est-à-dire aux trois quarts de la représentation de l'Irlande, et le traité d'alliance qu'il offre au ministère Melbourne.

Notre premier devoir, y est-il dit, est de soutenir le ministère; notre second est de ne rien négliger pour obtenir de la législature justice pour l'Irlande.

La justice pour l'Irlande réclame principalement quatre conditions : 1° L'extension du droit électoral dans les comtés; de manière à comprendre l'électeur à 5 liv., une définition rigoureuse de ce droit électoral, et la plus grande latitude dans l'enregistrement des électeurs; 2° l'affranchissement du droit de vote dans les villes, de toutes les clauses de paiement de contributions et la continuation de la mention d'enregistrement pendant l'année, malgré le changement de do-

St-Denis, où le vin noir le cœur des ouvriers et échauffe la tête avec sa fumée noire et corrompue.

Nous avons vu encore le brillant Hôtel-de-Ville tout illuminé, qui nous reportait par sa forme et par sa grâce au château enchanté d'Armide. Redevables d'une carte d'entrée à la courtoisie de M. le se crétaire de la régence, nous pénétrâmes dans l'enceinte pour nous livrer aux plaisirs et à la joie.

Quel contraste entre la danse populaire et la danse molle et légère de la rotonde!

Tci ce sont des pieds de satin qui glissent, un parfum de roses et de jasmin...

Nous avons dû interrompre notre récit pour entendre les cris de joie et le vivat de tout un village qui saluait notre retour. C'était une heure et un quart après minuit! La sublime découverte du XIXe siècle recevait, pour cette nuit là, la dernière ovation d'un peuple industriel et travailleur.

Que de dentelles, nous avons repris, que de pierreries précieuses à quel fidèlement de robes de satin! Nous nous trouvions au milieu de tout ce que la Belgique compte de plus illustre par ses talents, de plus remarquable par ses découvertes. La haute finance était dignement représentée, la bourgeoisie était coïssie. Au fond de la salle s'élevait une petite estrade où l'on avait placé deux grands fauteuils. La bonne harmonie qui existe entre la Belgique et l'Angleterre, est cause que les fauteuils restèrent vides. Le Roi ne sait pas comment s'éloigner de Windsor où tous les souvenirs de sa jeunesse sont sculptés sur les parois dorées. Un seul tableau trouve Sa Majesté toujours froide, ce tableau représente la députation de la Grèce à son Altesse Royale le duc de Saxe Cobourg.

La salle était trop encombrée de monde, la chaleur était presque insupportable, on s'estimait heureux de pénétrer dans la petite salle du fond où l'on avait préparé un charmant buffet. Nous avons vu certain général éteindre la fumée du Champagne par de prodigieuses libations de limonade.

Nous cherchions partout envain un très important personnage et nous l'avons trouvé dans la salle des tableaux, assis aux côtés d'un beau Christ, livré aux aimables causeries avec une jolte dame blonde, fraîche et vive qui absorbait toute l'attention de sa seigneurie.

Le carillon nous avertit de l'heure avancée, nous quittâmes l'Hôtel-de-Ville emportant avec nous un très agréable souvenir.

Toute la route était illuminée, les torches résineuses passaient devant nous comme des feux follets.

Les wagons s'arrêtèrent; nous étions à la station de Bruxelles. La grille en fer s'ouvrit, nous avons été sensibles à l'attention de la direction des omnibus, qui nous dispensa de faire à cette heure indue, les jambes engourdies de froid, une longue trotte à pieds.

(Courrier Belge.)

micié ; 3^e une réforme complète des corporations, étendue à toutes les villes ayant une population et des propriétés suffisantes ; 4^e l'abolition complète du système des dîmes et l'attribution à l'état du soin de pourvoir à l'entretien du clergé protestant. Telles sont les mesures que l'Irlande peut et doit d'abord réclamer, et ses représentants sont tenus de tâcher de les lui faire obtenir.

Mais le devoir de ces représentants ne se borne pas là, ils doivent vouloir aider les réformistes d'Angleterre et d'Ecosse. Notre devoir sera de voter pour toute mesure destinée à élargir les droits électoraux des anglais ; nous devons la même assistance à l'Ecosse. Puis il nous faudra réclamer l'abréviation de la durée du parlement. Trois ans tout au plus, voilà ce qu'elle doit être.

Mais le premier de tous nos devoirs, c'est d'obtenir le vote au scrutin. Le peuple irlandais ne doit pas accorder sa confiance à l'homme qui ne serait pas disposé à voter pour le scrutin.

L'exercice de la prérogative royale peut mitiger jusqu'à un certain point, la tyrannie des lords. Ne serait-il pas naturel d'exercer vigoureusement cette prérogative, en supprimant tous subsides au profit de l'union inatite, en contraignant le gouvernement et à celles du peuple.

Un autre exercice de la prérogative royale peut surtout, si l'on y a discrètement et habilement recours, servir à lutter contre ces difficultés ; je veux dire une création de pairs.

La reine s'est déclarée pour nous ; nous pouvons compter sans hésitation sur notre reine ; nous n'avons aucune raison de nous méfier de ses bienveillantes intentions. S'il était possible que quelqu'un rendit le rappel de l'union inutile, ce serait la reine seule qui pourrait le faire. Mais, si par malheur elle venait à nous manquer ou à désertir notre cause, que nous resterait-il ? Les ministres de S. M. sont nos amis déclarés ; ils font aussi tous leurs efforts pour rendre le rappel de l'union inutile.

Ils ont jusqu'ici pleinement reconnu nos droits et déclaré que nous ne jouissons pas du bienfait de l'égalité politique. Les ministres de la reine sont déterminés, s'ils le peuvent, à rendre justice à l'Irlande. Laissons-les donc poursuivre leur œuvre de loyauté, et aidons de tous nos moyens un ministère qui fait tous ses efforts pour nous persuader par des actes et non par des paroles, que le rappel de l'union est inutile.

Nous apprenons de bonne source que M. Du Chastel, aide-de-camp du prince d'Orange, est venu vendredi à l'Hôtel de Ville, régler les créances que l'administration communale de Bruxelles possédait à la charge de S. A. R., du chef de la vente d'environ 4 hectares de terrain, situé entre les portes de Louvain et de Namur.

Il paraît certain que le prince a, depuis peu, vendu tous les terrains qu'il avait achetés dans ces faubourgs de Bruxelles pour son usage. L'acquisition en aurait été faite par une société de capitalistes, dont MM. Coghen, Benard et Demunck font partie. L'acte de vente aurait été passé sous seing privé à Loochristi (Flandre orientale).

La société aurait l'intention d'élever sur ces terrains un grand nombre d'hôtels et de superbes édifices avec de longues rues, dont trois suivraient la direction des rues latérales du Parc. On dit même qu'un palais destiné à recevoir les échantillons de l'industrie étrangère, y serait construit, et que ce serait par cet ouvrage que commencerait la jonction des faubourgs avec la ville. Enfin, les projets de la société seraient des plus vastes, et si la pitié des fidèles pouvaient fournir les fonds nécessaires à la construction d'une église, on ne doute pas que la société ne s'empressât de céder gratuitement la portion de terrain que réclamerait un monument consacré au culte. Nous pensons que l'avantage qui résulterait pour les habitants des faubourgs d'avoir une église en dehors de l'enceinte de la ville, les engagerait à se cotiser pour subvenir aux frais de construction.

Le *Bateau à vapeur de Danzig*, feuille maritime, annonce d'après le rapport des bateliers dignes de foi, ce qui suit : « Pendant que la température a baissé ici subitement de 29 1/2 degrés de Réaumur à 7 1/2 degrés, du 20 au 22 août, ce changement s'est manifesté d'une manière remarquable sur la mer. Le mercredi la neige est tombée à 20 milles de Hela en telle abondance que le tillac des navires en était couvert à plusieurs pouces de hauteur, et les agrès étaient entourés de glaces au point qu'on ne put faire glisser les cordages entre les poulies. En même temps un ouragan affreux se faisait sentir et plusieurs bâtiments ont été obligés de se réfugier dans notre rade pour y chercher un abri.

BULLEIN POLITIQUE.

L'ancien président Jackson vient de publier une lettre très violente sur la question de suspension de la Banque. On y trouve les phrases suivantes : « L'histoire du monde ne contient pas un exemple de trahison et de perfidie aussi flagrante que celui des actes des Banques de dépôt contre le gouvernement, dans l'unique but de plaire aux Biddle et aux Barin. En suspendant les paiements en espèces, on a voulu dégrader, embarrasser et ruiner même le pays, avec le projet dicté par l'égoïsme de réaliser d'énormes bénéfices, et jetant sur la place, au peuple, des millions de papier déprécié, en vendant les espèces avec une forte prime, et achetant du papier avec escompte de 25 à 50 p. c ; en un mot, en spéculant pour plusieurs années, de cette manière avant de reprendre les paiements en espèces. »

(Globe.)
Le paquebot *Oxford* a apporté des nouvelles de New-York jusqu'au 16 août. La plus importante de ces nouvelles est que le président, pour terminer la question relative aux banques proposera au congrès d'augmenter le numéraire (currency) par l'émission de bons, qui seraient appelés bons d'échange des Etats-Unis (*United States exchange bills*) et qui seraient du montant de vingt dollars (100 f.), de trente dollars, de cent dollars, etc., jusqu'à mille dollars. Ce projet est imprimé dans le *Morning-Herald*, de New-York, du 11 août.

Les autres nouvelles, reçues par l'*Oxford*, sont insignifiantes.

— Philadelphie, Boston, Baltimore, Portland, la Nouvelle Orléans, sont comme New-York, assiégés par une foule d'étrangers, qui sans aucun moyen d'existence arrivent dans leurs murs. Il en meurt beaucoup dans les dépôts insalubres qui les reçoivent et où ils succombent au typhus. Les habitants de New-York finissent par craindre qu'ils ne leur amènent la peste. Partout dans les rues on rencontre de ces malheureux, déguenillés et sales, qui mendient ; ceux qui avaient apporté quelques économies ne trouvant pas à les employer, deviennent ivrognes, et les plus sages retournent dans leur patrie.

Avant la fin de juillet, pendant 10 jours seulement, en a vu arriver tant à New-York qu'à Perth-Amboy 10,000 émigrés. Le nombre des passagers amenés à New-York cette année a été de 24,545. (Id.)

INAUGURATION

De la section du chemin de fer de Malines à Louvain.

Dans la relation que nous avons publiée hier de l'inauguration de la section du chemin de fer de Malines à Louvain, nous n'avons point parlé de l'affluence considérable que cette solennité avait attirée sur tout le parcours de la nouvelle route. L'intérieur et les abords de la station à Louvain, les boulevards, les rues, les places de cette ville, étaient couverts d'une population immense.

Après que M. le ministre des travaux publics a eu déclaré ouverte la section de Malines à Louvain, le cortège, précédé de divers corps de musique, s'est mis en marche par la porte de Diest, et, traversant le boulevard, est arrivé au bassin où les navires étaient pavoisés de drapeaux ; les rues de la ville par lesquelles il a passé pour se rendre à l'hôtel-de-ville étaient décorées de draperies et bordées d'arbres ; les fenêtres de chaque maison étaient garnies de spectateurs. La marche du cortège s'est faite avec beaucoup d'ordre. Les autorités sont arrivées à l'hôtel-de-ville au milieu d'une foule immense qui remplissait la place.

A 6 heures, les autorités et les personnes invitées se sont rendues dans les salons du collège des Drieux, où un splendide banquet avait été préparé par les soins de la régence. Parmi les personnes de distinction que le convoi de Bruxelles avait amenées, et qui ont pris place à ce banquet, on remarquait MM. les ministres des travaux publics, de l'intérieur et des affaires étrangères et de la guerre ; Son Exc. M. le chevalier George Hamilton Seymour, envoyé extraordinaire et ministre plénipotentiaire de S. M. Britannique, et M. Waller, secrétaire de la légation ; M. le comte Lehon, envoyé extraordinaire et ministre plénipotentiaire de S. M. le roi des Belges auprès de S. M. le roi des Français ; M. le comte de Galen, chargé d'affaires du gouvernement de S. M. le roi de Prusse, avec le secrétaire de la légation, M. Balan ; M. le comte de Rechberg, chargé d'affaires du gouvernement de S. M. impériale ; M. le chevalier de Zamorama, chargé d'affaires du gouvernement de S. M. catholique, avec M. de Teran, secrétaire de la légation ; M. le chevalier de Goopmans, chargé d'affaires du gouvernement de S. M. le roi de Danemark ; M. le marquis de Bassano, secrétaire de la légation de France, chargé d'affaires *ad interim*, le chef de la mission, M. Sérurier, se trouvant absent depuis plusieurs semaines ; en vertu d'un congé ; M. de Robredo, chargé d'affaires *ad interim* du gouvernement de S. M. très fidèle, et M. N..., attaché à la légation du Brésil ; MM. les généraux Hurel, Evain, Lohviev, de Bryas, M. John Cockerill, M. le directeur de la banque de Belgique, M. Pastor, membre de la commission de la Société du chemin de fer de Cologne ; les fonctionnaires supérieurs des départements ministériels, des officiers. L'université catholique était représentée par M. l'abbé de Ram, recteur magnifique, et M. l'abbé de Cock, vice-recteur.

On remarquait encore parmi les convives : MM. le comte de Quarré, comte d'Andelot, chevalier Wouters de Bouchout, sénateur ; Charles Rogier, P. Devaux, C. Rodenbach, Vandenbosche et Milcamp, représentants ; les membres de la députation permanente du conseil provincial, les fonctionnaires civils et militaires de l'arrondissement de Louvain.

MM. les bourgmestre et échevins étaient revêtus de leur costume.

Ce beau banquet a été présidé par M. le bourgmestre, qui avait à sa droite M. le chevalier Seymour et M. le ministre de l'intérieur et des affaires étrangères, et à sa gauche MM. les ministres des travaux publics et de la guerre. Le corps de musique du régiment d'infanterie en garnison à Louvain exécutait des airs variés pendant le repas.

Voici les toasts qui ont été portés à la fin du banquet :

Par M. le bourgmestre :

Au Roi ! « L'objet de la solennité qui nous réunit, MM., l'achèvement des travaux du chemin de fer occupe bien vivement l'attention du Roi, c'est une marque certaine de la sollicitude que l'auguste chef de l'état porte aux grands intérêts du peuple dont le bonheur lui est confié. Témoin, nous lui notre reconnaissance en ce jour de fête pour Louvain et la Belgique entière ; témoignons, par d'unanimes acclamations, notre amour et notre attachement au roi et à son auguste famille. VIVE LE ROI. »

Les cris unanimes de VIVE LE ROI ! ont accueilli ce toast, qui, ainsi que les suivants, a été couvert des plus vifs applaudissements.

Par M. Dieudonné, échevin : « A notre bonne Reine et aux princes ses fils, l'espoir de la Belgique. »

Par M. le ministre des travaux publics : « A la ville de Louvain ! Paix-te-telle, par la double liberté de la science et de l'industrie, reconquérir dans la Belgique moderne la place qu'elle occupait dans la Belgique ancienne. »

M. le ministre des affaires étrangères et de l'intérieur s'est exprimé en ces termes : « Messieurs, j'ai l'honneur de vous proposer un toast au corps diplomatique ; à l'extension du commerce international, gage de prospérité, de paix et de bonheur pour les peuples. »

S. Exc. M. le chevalier Seymour, au nom du corps diplomatique, a adressé à l'assemblée ses remerciements de l'ac-

cueil qu'elle a donné à ce toast. « Les puissances alliées de la Belgique, a-t-il dit, contemplant avec une satisfaction bien vive les progrès immenses réalisés en si peu d'années par cette jeune nation ; cependant la Belgique n'est point encore ce qu'elle doit devenir, et la solennité à laquelle nous sommes heureux d'assister nous permet d'entrevoir la destinée brillante qui l'attend et dans laquelle la ville de Louvain est appelée à prendre une grande part. A la prospérité de la Belgique ! »

M. Deman d'Attenrode, commissaire de l'arrondissement : « A M. le ministre des travaux publics ! » Le pays lui sait gré du zèle avec lequel il s'occupe de ses intérêts matériels. La manière élevée avec laquelle il a su les comprendre et lier leurs progrès avec l'indépendance nationale, les talents supérieurs dont il a fait preuve dans la mise à exécution de la vaste entreprise qui nous réunit ici, lui ont assuré la reconnaissance de nos compatriotes et la haute estime des étrangers. »

M. Deswerte, échevin : « Il ne nous est pas permis dans cette solennité d'oublier l'homme aux talents et à l'active persévérance duquel nous devons les chemins de fer. A M. Charles Rogier ! »

M. Charles Rogier a pris la parole et s'est exprimé dans les termes suivants : « Messieurs, je reçois avec une vive émotion et un profond sentiment de reconnaissance la santé que vous venez de me porter, en souvenir de mon concours à l'établissement du chemin de fer. »

« Je vous remercie, mais je ne puis l'accepter que pour les habiles ingénieurs qui ont dirigé les travaux de ces chemins avec tant de talent, d'activité et d'énergie ; je ne puis l'accepter que pour les deux honorables ministres, mes successeurs. Oui, c'est à eux, c'est à leurs efforts, c'est à leurs chambres qui ont généreusement et patriotiquement voté les fonds nécessaires que nous sommes redevables de ces grands et utiles travaux. »

« Je terminerai, messieurs, par vous proposer un toast que vous accueillerez vivement, j'en suis persuadé : A la propagation des chemins de fer dans toute l'Europe. »

M. le bourgmestre : « Aux ingénieurs, MM. Simons et de Ridder ! »

M. Libotte, échevin : « A l'université catholique ! »

M. l'abbé de Ram, recteur magnifique : « Qu'il nous soit permis d'adresser nos remerciements à M. le ministre des travaux publics et à la régence pour les toasts qu'ils ont portés. Les hommes aux mains desquels sont confiées les destinées de l'université, emploieront tous leurs efforts à la faire avancer de plus en plus dans la voie du progrès. »

Les autres toasts qui ont été portés sont : « A M. John Cockerill, le plus grand industriel de l'Europe ! — A l'armée ! — A la jonction du chemin de fer de Belgique avec celui des provinces rhénanes ! »

Tous ces toasts ont été accueillis par des acclamations unanimes et le plus vif enthousiasme.

Le banquet a été terminé à neuf heures.

A neuf heures et demie, le bal de l'hôtel-de-ville a commencé. La grande salle était tellement remplie qu'on avait peine à y danser. Elle était éclairée d'une triple rangée de lustres en bronze, chargés de bougies. Au fond de la salle s'élevait un trône avec le buste du roi. MM. les bourgmestre et échevins ont fait les honneurs avec une parfaite cordialité. On remarquait les élégantes et riches toilettes des dames. Le bal a été fort animé jusqu'à minuit et demi.

Le convoi est parti à minuit et a fait la route de Louvain à Malines en une heure. Les gardes du chemin de fer, portant des torches, éclairaient la route à des distances fort rapprochées. Le convoi est arrivé à 2 heures 1/4 à Bruxelles, et les voyageurs ont trouvé des omnibus et des voitures qui les ont transportés dans la ville.

La ville de Louvain conservera long-temps le souvenir de cette fête belle, populaire et grandiose.

Hier, d'immenses convois ont amené à Louvain une foule de voyageurs qui sont venus participer aux fêtes de la ville.

CHRONIQUE JUDICIAIRE.

POLICE CORRECTIONNELLE DE PARIS. — *Dévouement d'une mère.*

Il y a quelques jours, une charrette conduite par le sieur Tremblay passait dans la grand-rue de Courbevoie. Au même moment, une file de six ou sept voitures rétrécissait le passage, et Tremblay obligé d'obliquer à droite, se vit dans la nécessité de raser de bien près les maisons, sans avoir remarqué une femme qui, son jeune enfant dans les bras, se trouva bientôt dans le péril le plus imminent. Dans cette affreuse position, la présence d'esprit n'abandonna pas cette courageuse mère, et avec un sang froid admirable, elle calcula à l'instant que le seul moyen de sauver son enfant était de le jeter sous la voiture entre les deux roues, qui passeraient ainsi sans le blesser.

Ce mouvement, exécuté avec la promptitude et la précision du désespoir, fut en effet le salut de l'enfant : la voiture passa sans le toucher ; mais la mère avait payé son dévouement : la roue de droite lui avait passé sur la jambe, et gisante à terre, souffrant d'atroces douleurs, elle ne s'occupait que de son enfant, se traînant sur ses coudes et sur ses genoux pour s'assurer qu'il était bien sauvé.

Cette femme se nomme *Nadot*, et exerce le métier de blanchisseuse à Courbevoie. Nous sommes heureux d'annoncer que la fracture de la jambe n'a eu aucune suite fâcheuse, et que, femme aussi juste que mère dévouée, aujourd'hui, à l'audience où elle était appelée à déposer contre le voiturier Tremblay, elle a mis dans sa déclaration la modération la plus louable.

Quelques témoins entendus sont venus confirmer la vérité des faits, et établir que si l'accident est arrivé par le fait de Tremblay, il n'est coupable que d'une bien légère imprudence ; aussi le tribunal a-t-il été indulgent à son égard en ne le condamnant qu'à 16 francs d'amende et en 150 fr. de dommages intérêts.

Voilà donc une affaire où plaignant, prévenu et témoins ont bien fait leur devoir, chose assez rare pour la devoir signaler.

SOCIÉTÉ POUR L'ENCOURAGEMENT DES BEAUX ARTS, A LIÈGE. ASSEMBLÉE GÉNÉRALE.

En conformité de l'article 6 du règlement constitutif de l'association et de l'article 13 du règlement d'ordre intérieur, Messieurs les sociétaires sont invités à se réunir en assemblée générale lundi 18 septembre prochain, à 5 heures, à l'hôtel de ville, à effet: 1° D'entendre le compte que la commission doit rendre de sa gestion pour les expositions de 1834 et 1836; 2° De procéder par un tirage au sort, à la sortie de six membres de la commission; 3° De procéder au remplacement des membres sortants et de ceux qui n'habitent plus Liège. Le compte de la gestion sera préalablement déposé au secrétariat de l'hôtel de ville, où l'on pourra en prendre connaissance à partir du 15 septembre. Liège, le 24 août 1837. Le président de la commission, Louis Jamme. Pour le secrétaire absent, Lefebvre.

THEATRE ROYAL DE LIÈGE.

Judi 14 septembre 1837, entrées de faveur supprimées. Premiers débuts de MM. Silvain et Roger. — Reentrée de Mdes. St-Ange et Josse-Ernest — La première représentation de la reprise de la MUETTE DE PORTICI, grand opéra en 5 actes, d'Auber. On commencera à 7 heures. NOTA — L'administration a l'honneur d'informer MM. les abonnés, qu'elle a été forcée de remettre cette représentation qui devait avoir lieu aujourd'hui, à cause du retard qu'a subi l'arrivée des effets de plusieurs artistes. Cela ne dérange rien à la fixation des jours d'abonnement annoncée par le prospectus.

ETAT CIVIL DE LIÈGE, DU 12 SEPTEMBRE.

Naissances: 2 garçons, 4 filles. Décès: 2 filles, 2 hommes, 3 femmes, savoir: Henri Joseph Déom, âgé de 70 ans, colporteur, rue Pierreuse, époux en 2e nocces d'Anne Marie Pirard. — Henri Corbusier, âgé de 59 ans, peintre en bâtiments, derrière la Boucherie, époux de M. A. Bourdouxhe. — E. Sawhi, âgé de 80 ans, journalière, domiciliée à Chénée, veuve de Nic. Chaudi. — M. Guilmet, âgé de 56 ans, revendeuse, faubourg d'Amécœur, épouse de J. H. J. Jamolet. — M. J. A. Mouton, âgé de 18 ans, sans profession, quai d'Avroy.

ANNONCES.

LE VENDREDI 15 septembre 1837, à 11 heures, il sera vendu aux enchères, par le ministère et en l'étude de M. DUSART, notaire, une bonne maison sise à Liège, rue Hors Château, n° 434. 1575

A VENDRE un BEAU CHIEN danois, au n° 131, dans le Bas-Rhieux, faub. Ste. Marguerite.

VENTE DE TERRES,

SITUÉES EN RENORY. Entré Ougrée et Barche en Pot, Qui aura lieu le JEUDI 14 septembre 1837, dix heures du matin, en l'étude à Liège du notaire KEPPELNE, Aux enchères sans faculté de surenchérir. Ces terres consistent en 1° une de deux verges tenant du midi à M. Derpin, du couchant à la Meuse, du nord à M. Desoer. 2° Une de cinq verges, tenant du levant au chemin, du midi à M. Desoer, du couchant à la Meuse. 3° Une de quatre verges, placée sur l'île de Renory, tenant du levant et couchant à la Meuse, du midi à André Henin. S'adresser en l'étude dudit notaire rue St-Hubert, n° 591. 1602

A VENDRE DE GRE A GRE.

Et avec beaucoup de facilités pour le paiement du prix. 1° UNE PIÈCE DE TERRE de 2 boniers 14 v. g. 8 1/4 p., située en lieu dit derrière chez Renard, tenant du levant au notaire Jamouille et autres. 2° UNE AUTRE, au chemin de Saive, à Waremmé, qui la traverse sur un coin, de la contenance de 2 boniers. 3° UNE AUTRE, au lieu dit dans le fond de Hologne, de 11 boniers 5 v. g. Ces trois terres sont situées sur la commune de CELLES. 4° ET UNE AUTRE de 36 v. g., en lieu dit à l'arbre de de St-Hubert, territoire de Bovenstier, tenant du couchant au sentier qui conduit à Bleret. Les pièces, n° 1, 2 et 4, sont occupées par L. Porta de Labia, et celle, n° 3, par F. Fossion, de celles, par bail qui expirera au 15 mars 1838. S'adresser à M. LEONARD-MODAVE, n° 639, rue du Pot-d'Or, à Liège. 1675

A VENDRE, A BON COMPTE.

UNE BELLE COLONNE en pierre de taille, de 8 pieds de hauteur sur 14 pouces de largeur, avec chapiteaux, un cordon avec MOULURES en pierres de taille, de 20 pieds de longueur. Une PORTE EN BARREAU ouvrant en quatre parties. S'adresser au commencement de la chaussée St. Gilles, n. 542.

COLLÈGE DE HUY.

ON DEMANDE DEUX MAITRES D'ETUDES, ils auront un traitement de cinq à six cents francs, et porteront le titre de professeur suppléant. S'adresser à M. P. J. LEMOINE ou à M. l'abbé ROGISTER. 1645

LIBRAIRIE ANCIENNE

DE MM. M. L. ET A. POLAIN, FRÈRES, RUE St. GANGULPHE, PIED DU PONT D'ILE, N. 658, A LIÈGE.

On y trouve un GRAND ASSORTIMENT D'OUVRAGES RARES ET CURIEUX, tirés à petit nombre, sur l'Histoire, la Littérature, etc., etc., vieux livres et manuscrits. Les mêmes achètent, échangent et reçoivent en dépôt toutes sortes d'ouvrages et procurent dans un bref délai, ceux qu'on ne trouve plus dans le commerce.

ACHAT DE BIBLIOTHÈQUE.

On s'y charge aussi des Catalogues de ventes ou autres.



Le public est informé qu'à partir du 6 DE CE MOIS,

UN SERVICE

DILIGENCES ACCÉLÉRÉ

Sera établi entre JEMEPPE, SERAING, OUGRÉE, TIL-LEUR, SCLESSIN, LE VAL-BENOIT et LIÈGE.

LES DÉPARTS s'effectueront comme suit :

DE JEMEPPE, à 7 heures du matin. IDEM, à 3 1/2 heures après midi. DE LIÈGE, à 9 heures du matin. IDEM, à 6 heures du soir.

LE PRIX DES PLACES EST AINSI FIXÉ :

A L'INTÉRIEUR, fr. 1 00 A L'EXTÉRIEUR, " 75

Les BUREAUX sont, à Liège, chez Mme. MATELOT, au Grand Cerf, rue du Dragon d'Or; à Jemeppe, près de la Barrière, en face de l'établissement de Seraing. 1643

VESICATOIRES ALBESPEYRES.

PAPIER D'ALBESPEYRES seul approuvé par les membres de l'Académie de Médecine, pour se panser sans douleur et obtenir une suppuration abondante et inodore. (Compresses spongieuses préférables au linge.) Dépôt chez M. Froidbise, rue Pont-d'Ile, n° 831 à Liège.

PROVINCE DE LIÈGE

TRAVAUX PUBLICS.

AVIS.

VENDREDI 15 DU COURANT, à onze heures du matin, à l'Hôtel du Gouvernement à Liège, il sera procédé par devant M. le gouverneur de cette province ou son délégué en présence de M. l'ingénieur en chef des ponts et chaussées, à l'ADJUDICATION publique par soumissions et aux enchères de divers travaux d'entretien à exécuter dans les bâtiments de la maison de sûreté civile et militaire de Liège. On peut prendre connaissance du devis à l'Hôtel du Gouvernement à Liège et dans les bureaux de M. l'ingénieur en chef des ponts et chaussées. Liège, le 6 septembre 1837.

FLUIDE DE JAVA,

Importé des colonies Hollandaises par GLUXBERG.

Dans un imprimé joint à chaque bouteille, M. GLUXBERG s'exprime ainsi au sujet de cette importation: « Plusieurs années d'études et d'expériences faites tant en Europe qu'aux Indes orientales, et principalement aux îles de Java, m'ont appris à bien connaître les diverses maladies des cheveux; et le Fluide que je présente a toujours été d'un secours sans exemple aux personnes qui en ont fait usage, et j'en ai moi-même recueilli les heureux résultats assez long-temps pour en connaître toute l'efficacité. « Le Fluide de Java est émollient et nutritif pour la racine des cheveux; son parfum est doux et exquis; il donne à la chevelure une croissance rapide, un moelleux séduisant au toucher, c'est un spécifique souverain pour toutes les maladies auxquelles les cheveux sont sujets; il arrête leur chute et les empêche de grisonner avant l'âge marqué par la nature. « Le Fluide de Java se trouve chez GILLON-NOSENT, rue du Pont-d'Ile, n. 32. Chaque bouteille est accompagnée d'un imprimé de 8 pages, signé GLUXBERG, contenant l'exposé de ses précieuses qualités, et la manière d'en faire usage. La réputation dont il jouit, ayant donné lieu à des contrefaçons, l'inventeur a fait graver ces mots sur chaque bouteille: Véritable Fluide de Java, inimitable par ses vertus.

PROVINCE DE LIÈGE

TRAVAUX PUBLICS.

VENDREDI 15 SEPTEMBRE 1837, à onze heures du matin, à l'hôtel du gouvernement à Liège, il sera procédé par devant M. le gouverneur de cette province, ou son délégué, en présence de M. l'ingénieur en chef des ponts et chaussées, à l'ADJUDICATION publique par soumission et aux enchères des TRAVAUX ci-après, savoir : 1° Abaissement d'une partie de l'embranchement de Bat-tice à Theux, à l'endroit dit la Grappe, à l'entrée de Hodi-mont, du côté de Dison. 2° Curèment de la rivière de Meuse à Coronmeuse, près Liège. 3° Exhaussement, élargissement et rectification de diverses parties du chemin de hallage de la Meuse, rive gauche de ladite rivière. On peut prendre connaissance des devis à l'hôtel du gou-vernement à Liège, et dans les bureaux de M. l'ingénieur en chef des ponts et chaussées. Liège, le 4 septembre 1837.

BOURSES.

PARIS, LE 11 SEPTEMBRE.

Table of stock prices in Paris for September 11, 1837. Columns include various securities like 'Cinq pour cent', 'Trois pour cent', 'Act. de la B. de Fr.', 'Nap. Cert. Falc.', 'Esp. Ardois 1834', 'Esp. D. diff. s. int.', 'Dt. pas. s. int.', 'Belg. Empr. 1832', and 'Banque de Belg.' with their respective values.

AMSTERDAM, LE 10 SEPTEMBRE.

Table of stock prices in Amsterdam for September 10, 1837. Columns include 'Holl. Dette active', 'Dito 2 1/2', 'Dit. diff.', 'Billet de change', 'Syndic. d'amort.', 'Soc. de comm. P.-B.', 'Russie, H. et C.', 'Inscr. au gr. livre', 'Certif. à Amst.', 'Pologne, L. fl. 300f.', 'Lots de Rd. 50 f.', 'Espagne, E. Ard.', 'Dito gr. d.', 'Dette différ. anc.', 'nouv.', 'passive', and 'Autriche. Métal. 5.' with their respective values.

ANVERS, LE 12 SEPTEMBRE.

Table of stock prices in Antwerp for September 12, 1837. Columns include 'ANVERS. Det. activ.', 'Det. différ.', 'Emp. de 48 mill.', 'Holl. Dette active', 'Rente remboursab.', 'Autriche. Métal.', 'Lots de fl. 100.', 'de fl. 250.', 'de fl. 500.', 'Poloo. Lots fl. 300.', 'fl. 500.', 'BRÉSIL, E. à L. 1834', 'ESPAG. Emp. 1834', 'D. diff. 1834', 'Dit. p. 1834', 'Dette diff.', 'NAPLES. Cert. Falc.', 'STAT-RO. Lev. 1832', 'à An. 1834.', 'Amst., c. jours.', 'Rotterd., Idem.', 'Paris, Idem.', '2 mois.', 'Lond. p' Estr. c. j.', '2 mois.', 'Hain. p' 40 HB. c. j.', '2 mois.', 'Bruxelles et Gand.' with their respective values.

RÉSUMÉ DE LA BOURSE D'ANVERS DU 12 SEPTEMBRE 1837. L'active Espagnole a été avec très-peu d'affaires à notre bourse de ce jour. — Ardois ouvert 18 3/4 et reste 18 5/8 cours au comptant. Primes à un mois 19 dont 1 p. c. cours.

BRUXELLES, LE 12 SEPTEMBRE.

Table of stock prices in Brussels for September 12, 1837. Columns include 'COURS', 'Emp. Rotsch.', 'Fin cour.', '1836, 4 1/2', 'Fin cour.', 'Dette activ. 2 1/2', 'E. de la ville 1832', 'Dette active holl.', 'Rente domaniale', 'BRÉSIL 1834', 'AUTRICHE. Métal', 'ROME. 1832', 'NAPLES. Falconnet', 'Banque Tav.', 'PORT. Dona Maria', 'ESPAG. Ard. 1834', 'Fin cour.', 'gros pièces', 'pr. 4 m. d. l.', 'différée 1834', 'anc.', 'dette passive', 'Act. des Hauts-F.', 'Act. Charb. Flenn.', 'Act. Banq. fonc.', 'Act. Ch. H. et W.', 'Act. Ch. Sclessin', 'Act. Entr. Indust.', 'Act. Ch. Lev du P.', 'Act. S. d'Ougrée', 'Act. S. Sars Lonch.', 'Act. Che. de fer.', 'Act. S. de Vennee', 'Act. bat. à V. Any.', 'Act. S. St. Léona.', 'Act. S. Chatelin.', 'Act. S. Verreries', 'Act. Ecl. gaz. rés.', 'Act. S. Raffinerie', 'Act. S. Verreries', 'Act. Expl. l'Espér.', 'Act. des Brasseries', 'Act. Librairie H.', 'Act. Typogr. W.', 'Act. Fabr. Tapis', 'Act. Fabr. de fer.', 'Act. Mutual. ind.', 'Act. C. de Bruges', 'Act. H. F. Monc.', 'Act. lib. Meline.', 'Act. S. act. réun.', 'Act. S. de Fleu.', 'Act. Ebénisterie.', 'Act. Librairie Sc.', 'Act. Fab. Pianos.' with their respective values.

PLACE D'ANVERS, LE 12 SEPTEMBRE.

Café. — Les transactions d'hier et d'aujourd'hui se composent de 400 balles Brésil à 24, 160 id. id. à 24, 300 id. id. à 23 1/4, 200 id. id. com-mun à 22 1/2, 50 id. St-Domingue ordinaire à 25 c. Suif. — 15 à 20 barriques suif de Russie ont été traitées à f. 25 par 50 kil. Sucre brut. — Il s'est traité environ 260 caisses Havane blond à f. 46 1/2 pavillon national. Sucre raffiné. — On a cité aujourd'hui la vente d'environ 30,000 kil. lombs et pains mélis, pour l'exportation, dans les prix de f. 14 à 22. Quelques étves de candi se sont également écoulés tant pour l'exporta-tion que pour l'intérieur. Le sirop un peu plus faible s'obtient facilement à 27 escalins. Imprimerie de M. Bte. Nossewe, rue du Pot-d'Or, n° 622, à Liège.